
En présence de

Monsieur BREGAINT Jean-Louis, Monsieur TALABOT Dominique, Madame DESAGE Angélique, Monsieur BARRAUD Jean-Luc, Madame PIARROUX Audrey, Monsieur DORLIAT Guillaume, Monsieur LASSENNE Jérôme, Monsieur ESPINASSE Jérôme, Monsieur NARD Sylvain, Madame PERPILLOU Angélique.
Excusée : Madame BARRAUD Samantha.

Secrétaire de séance

Madame PIARROUX Audrey

Approbation du procès-verbal

Sans observation, le procès-verbal du 24 mars 2023 est approuvé à l'unanimité avec 10 pour.

Ordre du jour

- Approbation du procès-verbal du 24 mars 2023.

Finances :

- Affectation des résultats
- Budgets 2023 (M57, EAU)

1. Affectation des résultats

Dans le cadre de la procédure budgétaire, il convient, une fois que le compte administratif est adopté, de procéder à l'affectation des résultats sur les budgets primitifs.

1. Budget commune M14

Le compte administratif 2022 de la commune à sa clôture présente, à la section fonctionnement un excédent de 21 693,82 € et à la section investissement un déficit de 141 836,17 €.

Pas de restes à réaliser.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve à l'unanimité des votes exprimés l'affectation du résultat du budget principal. Pour 11 Contre 0.

2. Budget annexe eau

Le compte administratif 2022 du budget annexe eau à sa clôture présente, à la section fonctionnement un excédent de 36 183,60 € et à la section investissement un excédent de 131 694,81 €.

Il n'y a pas de restes à réaliser en 2022 au niveau des dépenses et des recettes d'investissement.
Par conséquent, il n'y a pas de besoin de financement.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve à l'unanimité des votes exprimés l'affectation du résultat du budget annexe Eau. Pour 11 Contre 0.

2. Vote des budgets primitifs 2023

Monsieur le Maire présente les budgets primitifs comme suit :

1. Budget commune M57

Section fonctionnement

	<u>DEPENSES</u>
011- Charges à caractères général	205 276,00 €
012- Charges de personnel, frais assimilés	311 000,00 €
65- Autres charges de gestion courante	38 242,00 €
66- Charges financières	9 000,00 €
67- Charges exceptionnelles	100,00 €
014- Atténuations de produits	9 800,00 €
023- Virement à la section d'investissement	29 785,04 €
TOTAL	605 203,04 €

RECETTES

70- Produits services, domaine et ventes div.	14 091,00 €
73- Impôts et taxes	203 463,20 €
74- Dotations et participations	195 053,45 €
75- Autres produits de gestion courante	22 602,00 €
76- Produits financiers	0,00 €
77- Produits exceptionnels	200,00 €
02- Résultat reporté	0,00 €
TOTAL	605 203,04 €

Section d'investissement.

Le budget s'équilibre à 213 084,71 €.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve à l'unanimité des votes exprimés le budget 2023 de la commune. Pour 11 Contre 0.

Auto-financement prévisionnel dégagé par la section de fonctionnement 29 785,04 €.

2) Budget annexe EAU

DEPENSES

011- Charges à caractères général	59 007,18 €
65- Autres charges de gestion courante	400,00 €
67- Charges exceptionnelles	200,00 €
014- Atténuations de produits	8 000,00 €
042- Opération ordre transfert entre sections	13 711,60 €
TOTAL	87 326,83 €

RECETTES

070- Ventes produits fabriqués, prestations	51 000,00 €
75- Autres produits de gestion courante	78,05 €
77- Produits exceptionnels	0,00 €
042- Opération ordre transfert entre sections	65,18 €
002- Résultat reporté	36 183,60 €
TOTAL	87 326,83 €

Solde d'exécution positif reporté : 131 694,81 €
Le budget s'équilibre à 131 694,81 €

Total recettes investissement cumulées : 147 388,28 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve à l'unanimité des votes exprimés le budget annexe EAU 2023. Pour 11 Contre 0.

Le Maire,

Jean-Louis BREGAINT

